

Vendredi 22 mars 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE



# Don de tricots de l'atelier « tricopin'âge » du CCAS au Centre Hospitalier Jacques Coeur

L'atelier tricopin'âges mis en place par le CCAS a été créé en 2014. L'idée initiale de cet atelier est de "tricoter utile" pour faire don des tricots à des associations ou des services hospitaliers (néonatalogie, maternité, pédiatrie).

Depuis la reprise de l'atelier après la COVID, le groupe d'une vingtaine de personnes a confectionné de la layette et vêtements petite taille. Le choix du groupe s'est porté unanimement vers la néonatalogie et la maternité du Centre Hospitalier (CH).

Le don se compose d'environ 70 brassières naissance, 30 pull-overs de 0 à 3 mois, 20 pull-overs de 12 à 24 mois. Il y a également des petits bonnets, des gilets, des ensembles : pantalon, pull, chaussons.



Pour l'hôpital, le fait de disposer de layettes est très bien accueilli, car les vêtements bébé en laine sont désormais difficiles à trouver. Pour autant, la température des nourrissons doit être maintenue à 37°, particulièrement dans les 48h après la naissance. **Ces tricots vont permettre de les réchauffer et de maintenir, de façon constante, leur température.**

L'établissement ne disposant pas de ce type de vêtements, ces derniers seront un vrai plus pour les bébés accueillis **dans les services de néonatalogie et de la maternité**. A savoir que le CH est le seul établissement du département du Cher à disposer d'un service de néonatalogie pour la prise en charge et la surveillance des nouveau-nés vulnérables, y compris prématurés.

Les tricots seront étiquetés et utilisés toute l'année. Pour information, il y a eu près de 1000 naissances au Centre Hospitalier Jacques Cœur en 2023.

L'implication solidaire de tricoteuses de créer des vêtements pour des associations a répondu à une demande des usagers.

**L'atelier est gratuit et se réunit tous les mercredis après-midi à la Résidence**

Contacts presse

Ville de Bourges / CCAS, Jennifer ROUMET : 02 48 57 80 12

[jennifer.roumet@agglo-bourgesplus.fr](mailto:jennifer.roumet@agglo-bourgesplus.fr)

Centre Hospitalier Jacques Cœur, Fabienne MAILLOT : 02 48 48 48 78

[fabienne.maillot@ch-bourges.fr](mailto:fabienne.maillot@ch-bourges.fr)

Autonomie Simone de Beauvoir (hors vacances scolaires). Il est encadré par une animatrice du service Animation du CCAS.

Afin de favoriser la participation des seniors les plus isolés et les moins mobiles, **un service de transport accompagné en minibus est proposé aux participants**. Le CCAS prend également en charge l'achat de laine en complément des dons.

Cet atelier convivial est source de lien social, d'échanges de savoirs faire. Un des rituels de cet atelier est le partage d'un goûter avec des gâteaux confectionnés par des tricoteuses !

Lors des années précédentes, des tricots ont été donnés au secours populaire et au foyer Saint François.

Dans les projets à venir, les tricoteuses souhaitent continuer de tricoter « utile ». Elles ont également l'envie de transmettre et **sont partantes pour apprendre à tricoter aux personnes intéressées**. Des échanges ont déjà eu lieu avec le Centre Social du Val d'Auron. D'autres vont être proposés ultérieurement. Par ailleurs, **si des habitants sont intéressés pour rejoindre l'atelier tricopin'âges, c'est encore possible**.

Les tricoteuses ont des besoins permanents de laine. **Si des habitants ont des pelotes de laine entières (pas des « chutes ») qu'ils souhaitent donner, les tricoteuses sont intéressées.**

*Numéro de contact pour se renseigner sur l'atelier ou des dons de pelotes : service Animation du CCAS : 02.46.08.11.43.*



Contacts presse

Ville de Bourges / CCAS, Jennifer ROUMET : 02 48 57 80 12

[jennifer.roumet@agglo-bourgesplus.fr](mailto:jennifer.roumet@agglo-bourgesplus.fr)

Centre Hospitalier Jacques Cœur, Fabienne MAILLOT : 02 48 48 48 78

[fabienne.maillot@ch-bourges.fr](mailto:fabienne.maillot@ch-bourges.fr)